

Bilan Vie Scolaire 2020/2021

Les personnels du service

Effectifs :

A la rentrée de septembre, le service comptait :

- 1 Conseillère Principale d'Education
- 4 Assistants d'Education (3 ETP et un 3/4 temps)

Nous avons donc une équipe stable qui connaissait bien l'établissement.
2 départs en janvier 2021.

Recrutement de deux nouvelles assistantes d'éducation (novices)

Perte de quelques heures de surveillance suite à l'annualisation des contrats

Fonctionnement de l'établissement

Gestion des absences élèves

Quotidiennement :

- Saisies des absences par les professeurs à chaque heure de cours sur pronote
- Absences reportées sur le cahier (motifs et heure d'appel)
- Appels des familles en cas d'absence

Régulièrement :

- Entretiens avec les élèves et/ou leur famille
- Entretiens avec les assistants d'éducation, les professeurs, l'assistante sociale, l'infirmière et Madame La Principale

➔ *Bilan 2020/2021 :*

Ce qu'il faut retenir :

Taux d'absentéisme qui reste stable pour l'établissement : 7,2 % (Essentiellement sur le niveau 5ème et 3ème)

Absentéisme plus important en novembre et au mois de juin.

Le taux d'absentéisme se concentre principalement sur 8 élèves :

- 2 élèves absentéistes (culture familiale)
- 2 élèves en grande difficulté avec des absences importantes (absences perlées)
- 4 élèves avec des parcours dérogatoires (emplois du temps aménagés)

Le dialogue avec les familles, la recherche de dispositifs particuliers et le partenariat avec l'ensemble des partenaires sociaux sont primordiaux dans l'accompagnement de ces élèves.

Discipline

Les retenues :

Les retenues ont lieu tous les mardis de 17h00 à 18h30.

Les heures de retenues données par les professeurs sont notifiées sur papier libre à la vie scolaire. Je signifie les dates et heures de retenues sur le formulaire disponible sur Pronote avant de l'envoyer aux familles. Le travail demandé est déposé dans le casier du professeur.

La punition est doublée et peut aboutir à une exclusion temporaire si l'élève ne se présente toujours pas.

Cependant, pour certains élèves les familles ne jouent pas le jeu et demandent à ce que la punition soit mise le midi ou annulée. Dans ce cas, la punition est donc décalée sur le midi. Les punitions sont de plus en plus remises en cause par les familles avec parfois des refus.

→ Bilan 2020/2021 :

Peu de retenues sont effectuées le mardi soir. Le jeudi a été supprimé afin de pouvoir proposer une séance de « devoirs faits ».

Le protocole de restauration très contraignant n'a pas permis de prendre en charge les élèves retenus lors de la pause méridienne.

Les exclusions de cours :

Un protocole d'accueil des élèves exclus a été mis en place depuis 2 ans. L'élève exclu

est d'abord accueilli par la vie scolaire avant d'être accompagné dans une classe avec un travail à faire. Ce protocole comportant de nombreux avantages, il a été maintenu pour l'année scolaire 2020/2021. Il n'a cependant pas pu être mis en place ; le brassage des élèves étant proscrit.

Les sanctions

Les sanctions sont prononcées par le chef d'établissement, en concertation avec la vie scolaire (si besoin). Elles concernent les manquements graves au règlement intérieur. 18 exclusions temporaires et 11 exclusions/inclusions ont été prononcées en 2020/2021.

Le conseil de discipline a été réuni deux fois (une exclusion définitive a été prononcée).

Animation des différents dispositifs

Citoyenneté :

Passage dans les classes en début d'année afin de rappeler le rôle de chaque commission et l'organisation des élections en collaboration avec les professeurs principaux (Délégués de classe, Conseil d'administration, Conseil de la vie collégienne, FSE).

Conseil de la Vie Collégienne

Il ne s'est réuni que deux fois lors de l'année 2020/2021.

La limitation du brassage des élèves a été un frein (les réunions ne pouvant se faire qu'à l'extérieur des bâtiments).

➔ Bilan 2020/2021 :

Le CVC n'a pas fonctionné cette année (moins de motivation chez les élèves, des réunions difficilement organisables et un contexte sanitaire peu propice à la projection)

Le FSE :

Intégralement géré par des adultes de l'établissement (professeurs et CPE) et les élèves élus en début d'année au Bureau.

La Vie Scolaire a participé à :

- La prise de vue des photos de classe en organisant le planning de passage et en secondant les professeurs lors du passage à la photographie individuelle
- L'organisation d'un goûter (en mars)

→ *Bilan 2020/2021 :*

Le FSE participe financièrement aux sorties et voyages scolaires. L'animation éducative ainsi que les actions ou activités visant à améliorer le climat scolaire et le bien vivre ensemble ont été peu nombreuses. L'espace foyer au sein du collège donne lieu à des problèmes de surveillance et actes d'incivilités, il a été fermé. Les moments de convivialité n'ont pas pu être organisés.

Nous espérons pouvoir reprendre l'ensemble de nos projets et activités en 2021/2022.

Gestion des études

→ *Bilan 2020/2021 :*

La mise au travail des élèves ainsi que la gestion des études constituent un des objectifs de travail pour l'année 2021/2022.

Cependant, encore une fois, la crise sanitaire, en imposant une classe = une salle, ne permet pas de pouvoir utiliser tous les espaces de travail avec l'ensemble des élèves.

Surveillance pause méridienne

Dans la cour, les élèves se comportent plutôt bien de manière générale et nous ne rencontrons pas de grandes difficultés. Il y a cependant pas mal de petites incivilités (moqueries, petites bagarres, dégradations).

Les élèves ont tendance à s'ennuyer et le fait d'avoir une quantité importante d'élèves inoccupés augmente le risque d'incivilités.

Le « zonage » des cours de récréation et la limitation du brassage des élèves ont augmenté les tensions (climat scolaire moins favorable).

Il sera nécessaire en 2021/2022 de relancer la réflexion sur la pause méridienne (aménagement des espaces, ateliers...) et d'adapter les propositions/solutions au

protocole en vigueur.

Gestion équipe vie scolaire

L'arrivée de deux nouvelles assistantes d'éducation en cours d'année et dans un contexte sanitaire particulier n'a pas été simple pour l'équipe.

Cependant, elles se sont très vite adaptées et la cohérence des pratiques a été maintenue.

Le protocole sanitaire ainsi que la perte de quelques heures de surveillance dans le cadre de l'annualisation des contrats n'ont pas permis un fonctionnement optimum du service vie scolaire. La priorité ayant été donnée à la sécurité et à l'encadrement des élèves, certains dispositifs n'ont pas été proposés (« devoirs faits », ateliers, intervention des AED dans les « TOP »...).

La gestion des absences et du retour des élèves absents au collège a également été plus chronophage (protocole sanitaire).

Dispositif « Devoirs fait »

Le dispositif « devoirs faits » a été mis en place en novembre 2017.

Il n'a pas fonctionné en 2020/2021 (pas de brassage, couvre feu et assistantes d'éducatrices toutes prises sur les différentes études).

Lutte contre le décrochage scolaire

- Mise en place de plusieurs parcours dérogatoires (Aménagements d'emploi du temps en lien avec le médecin scolaire)
- Mise en place d'un Parcours Aménagé de Formation Initiale (P.A.F.I)
 - Un élève de 3ème a pu découvrir le milieu professionnel en partenariat avec les services techniques de la mairie de Lezay
- Communications fréquentes avec l'ITEP de la Roussille (pour 2 élèves)
- Collaboration avec le Dispositif Relais Niortais (pour un élève)

➔ *Perspective 2021/2022 :*

Mettre en place un dispositif permettant à quelques élèves de sortir de la classe afin de faire le point sur leur scolarité, leur comportement, leurs besoins.

Il s'agira de prendre en charge les élèves en grande difficulté scolaire, potentiellement « décrocheurs », afin de les maintenir dans le système éducatif.

Nous constatons un manque de prise en charge collective pour remobiliser ces élèves. Cette prise en charge repose, pour l'essentiel, sur 4 piliers :

- La pédagogie différenciée dans le cadre de leur classe
- Des ateliers afin d'apprendre différemment et être en réussite
- Un accompagnement ciblé et renforcé en mathématiques, français, EMC et sciences.
- Une participation à « devoirs faits »

L'établissement, isolé, en zone rurale, souhaite également trouver une situation alternative entre la classe et la « classe relais ».

Ce module leur permettra de « souffler », tout en continuant d'acquérir des compétences, et de remobiliser leur désir d'apprendre.

Les objectifs :

- Redonner le goût et le sens de la scolarité
- Re-motiver les élèves et les placer en situation de réussite
- Permettre aux élèves d'atteindre les objectifs par des voies différentes
- Travailler le vivre ensemble et le respect mutuel
- Valider les compétences du socle commun (fin de cycle 3)
- Préparer le CFG et l'orientation scolaire et/ou professionnelle

Gestion de la crise sanitaire

- ✓ Vérification pour chaque élève, au pôle informatique, de la bonne connexion à pronote et à l'ENT
- ✓ Présence de la vie scolaire au collège lors du confinement pour les élèves n'ayant pas de matériel informatique

- ✓ Assurer la cohérence des pratiques au sein des équipes pédagogiques dans le cadre de la continuité pédagogique
- ✓ Rôle d'appui et de conseil auprès du chef d'établissement pour mettre en œuvre les différentes mesures sanitaires
- ✓ Organisation du temps et de l'espace scolaire lors des différents protocoles diffusés

Depuis le début de la crise sanitaire, la vie scolaire s'est pleinement mobilisée (adaptation de leurs grilles de postes et de leur missions). L'ensemble de l'équipe fait preuve d'une grande adaptabilité.

Les objectifs de travail pour l'année 2021/2022:

Gestion plus efficace du service vie scolaire et accompagnement des assistants d'éducation :

- ✓ Rédaction de fiches de poste
- ✓ Mis à disposition des assistants d'éducation, à la vie scolaire, d'un classeur regroupant les documents administratifs, les emplois du temps de chacun, les compte rendus de réunions, les fiches de postes et des documents d'aide dans leur fonction (notamment pour les assistants d'éducation qui seraient recrutés en cours d'année)
- ✓ Gestion plus rigoureuse des documents administratifs et cohérence des pratiques (classement des autorisations de sortie et de droit à l'image par exemple)

Meilleure communication avec les familles en cas de retard et d'exclusion de cours

- ✓ Envoi systématique de courriers en cas d'exclusion de cours et de retard.

Mise au travail et accompagnement de l'élève

- ✓ Meilleure gestion de l'étude (limiter les déplacements, les bavardages, faire en sorte que tous les élèves soient occupés) tout en permettant les travaux de groupes (en fonction du protocole en vigueur).
- ✓ Améliorer la mise en place du dispositif « Devoirs faits » (assistants d'éducation et enseignants, mise en place de groupes stables afin d'avoir un meilleur suivi, bilan de fin de période afin de pouvoir mieux communiquer avec les familles et l'équipe pédagogique).

Continuer à intégrer pleinement les assistant d'éducation au sein de l'équipe éducative

- ✓ Retravailler le rôle de référent
- ✓ Les intégrer pleinement à la réflexion autour de la semestrialisation
- ✓ Mettre en place des réunions de service par période

Prévenir le harcèlement, les situations d'isolement et contribuer à améliorer le climat scolaire

- ✓ Relancer et pérenniser la mise en place de l'équipe « Sentinelles et Référents » en procédant à un nouveau recrutement et en adoptant une meilleure communication sur ce dispositif.
- ✓ Mettre en place des séances de prévention du harcèlement pour toutes les classes
- ✓ Multiplier les actions autour du « vivre ensemble »
- ✓ Redévelopper les moments de partage et de convivialité (dans l'objectif de renforcer le sentiment d'appartenance)